

LA LETTRE DU PAFIB

BULLETIN D'INFORMATIONS AU SERVICE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE BOVINE AU TCHAD

N° 000-JUIN 2011

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE ET DES RESSOURCES ANIMALES-PROJET PAFIB
BP : 750 N'DJAMENA – TCHAD - TEL : (00235) 22 52 73 85 / (00235) 22 527386



COOPÉRATION TCHAD - UNION EUROPÉENNE



Sommaire

Le pastoralisme au centre d'un colloque national p 1

Un Atelier sur l'impact environnemental tannerie: p 2

La préparation de la fête nationale des transhumants au Tchad: p 2

Participation du CASSET au colloque national p 3

Le second et le troisième Comité de Suivi Opérationnel p 3

Les propositions des ONG pour le renforcement des OP : 7 propositions à l'étude: p 3

L'aménagement du Poste de sortie à Nguéli devient problématique : un casse-tête pour le syndicat des commerçants de bétail, la Mairie le MERA et le PAFIB ? p 4

Atelier cadre réglementaire de la commercialisation du bétail: p 4

la rencontre nationale des OP du secteur élevage en Préparation: p 4

ÉDITORIAL

Le projet d'Appui à la Filière Bovin-Viande (PAFIB) qui a démarré en fin 2009 est financé par l'Union Européenne (sur le 10ème FED). La maîtrise d'Ouvrage est assurée par le Ministère de l'Economie et du Plan à travers l'Ordonnateur National du FED, le Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales (MERA) en assure la mise en œuvre qui est déléguée à la Direction Générale du Développement de l'Elevage (DGDE). Le PAFIB entend contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes et la lutte contre la pauvreté. Le projet vise spécifiquement l'augmentation de la valeur des produits issus de la filière notamment au niveau du bétail sur pied vendu et des produits de transformation (viande, cuirs et peaux)

Dans le cadre de ses activités de concertation et d'échanges entre les acteurs de la filière bovine, le PAFIB a la volonté de donner la parole aux organisations professionnelles au sein de ce bulletin. C'est pour cette raison que chaque numéro fera l'objet d'un comité éditorial permettant successivement aux éleveurs, aux commerçants, aux convoyeurs, aux bouchers et aux tanneurs, à travers leurs OP, de participer à la composition et à la rédaction du bulletin. La lettre du PAFIB est un bulletin trimestriel d'information générale, mis en place par projet pour servir d'outil de communication au service des responsables et membres des Organisations Professionnelles de la filière. La ligne éditoriale prévoit des informations générales sur la vie associative; les événements marquant du trimestre (Colloques, séminaires, ateliers, etc.), les interviews et témoignages des acteurs de la filière, etc. Cet outil de communication des acteurs du développement de la filière Bovine paraîtra dans un premier temps en Français puis sera traduit en langue arabe pour être diffusé largement auprès des partenaires du PAFIB.

MAHAMAT AHMAT ABDERAHMAN

Coordonateur du PAFIB

LE PASTORALISME AU CENTRE D'UN COLLOQUE NATIONAL À N'DJAMÉNA

Un colloque national sur le pastoralisme placé sous le haut patronage du Ministre de l'Elevage et des Ressources Animales, son Excellence M. Ahmed Rakhis MANNANY s'est tenu du 1er au 3 mars 2011 dans les locaux de la Commission Economique du Bétail de la Viande et des Ressources Halieutique (CEBEVIRHA) à N'Djaména. Le colloque a été cofinancé par le

MERA, l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE) et la Coopération française. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du Ministre de l'Environnement, du Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, du Conseiller du Président de la République au Développement Rural, des représentants des bailleurs de Fonds, des Services étatiques, des chercheurs en provenance des pays de la Sous région, de l'Europe et de nombreuses personnes ressources. Pendant trois jours, plus d'une centaine de chercheurs, techniciens, leaders des organisations d'éleveurs et des représentants de l'Administration tchadienne ont débattu des maux qui entravent le développement de l'élevage pastoral. Les communications ont été structurées autour de trois thèmes principaux: les systèmes de production et aménagement du territoire, impact environnemental pastoralisme; pastoralisme: intégration économique et sociale. Vingt-deux (22) communications ont été présentées durant les deux premiers jours. Le troisième jour a été consacré à la présentation des rapports et de l'examen des recommandations. La communication du Collectif des Associations d'Éleveurs au Tchad (CASSET) présenté par le président du collectif a retenu particulièrement l'attention des participants. Le leader des éleveurs a dans son allocution indiqué les apports importants des éleveurs à l'économie nationale. Chaque année,



LE PASTORALISME AU CENTRE D'UN COLLOQUE À N'DJAMÉNA

le secteur génère de centaines de milliards de CFA en recette à l'Etat tchadien, mais on note un faible accès des éleveurs aux services sociaux de bases (éducation, santé, eau, etc.). Ils soulignent, par ailleurs un écart important entre les résultats de la recherche et les discours qui sous tendent la politique de l'Etat en matière d'élevage et interpellent enfin le gouvernement sur son rôle dans la mise en œuvre de la déclaration des Nations Unies sur les particularités des éleveurs transhumants. A l'issue du colloque, plusieurs recommandations à l'endroit du Gouvernement, des partenaires financiers du pays et aux pasteurs ont été formulées. On retiendra qu'au Gouvernement; il est demandé d'œuvrer davantage dans la mise en œuvre des actions visant le développement de l'élevage et en particulier la mobilité pastorale, aux Bailleurs de fonds d'accompagner le Gouvernement sur le plan technique et financier et aux éleveurs transhumants de s'organiser pour pouvoir être pris en compte et exprimer leurs préoccupations.

Les recommandations finales portent sur les points suivant:

Recommandations finales des participants

Au gouvernement: Associer les pasteurs à toutes les concertations préalables aux prises de décisions qui concernent le pastoralisme; Tout mettre en œuvre pour réactualiser les textes de base régissant l'élevage et le pastoralisme afin de faciliter le développement harmonieux de celui-ci; Accélérer le processus de décentralisation administrative afin de réglementer l'accès aux ressources naturelles à une échelle territoriale plus adaptée; Définir la place du pasteur dans le mécanisme de décentralisation administrative; Définir la politique sectorielle sur le pastoralisme au Tchad doté d'un plan directeur; Prendre en compte/intégré systématiquement le pastoralisme dans l'aménagement du territoire; Définir de manière consensuelle l'accès à l'eau pour les pasteurs; Créer une direction de l'éducation des enfants des pasteurs au Ministère de l'Education Nationale; Créer une direction de la santé des pasteurs au Ministère de la Santé publique; Définir les mécanismes de de prévention et de gestion des conflits dans le monde rural en général et pour les pasteurs en particulier; **Suite**

UN ATELIER SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL TANNERIE

Un atelier de restitution des résultats de l'étude « Analyse de la sous-filière tannerie, étude d'impact environnemental et proposition pour améliorer les procédés, réduire les nuisances et aménagement des sites de tanneries » s'est déroulé le 24 mai 2011 dans la salle de réunion de la Cellule Permanente à N'Djaména. L'étude a été menée par un expert Tunisien Dr Mr Kamel Ben Mahmoud et des experts nationaux: Mr Ahmat Djameladine Mahamat, Mr Hissein Mahamat, Mr Ndéh Dessou.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'atelier, il s'agit des représentants des ministères, les représentants des projets de développement et les organisations professionnelles du secteur élevages. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur Général du Développement de l'Elevage (DGDE) en présence de Mr le Coordonateur du Projet PAFIB et le représentant de la délégation de l'Union Européenne. Les principaux résultats de l'étude portent sur les procédés de tannerie utilisés au Tchad, leurs conséquences environnementales, les propositions des mesures à prendre pour minimiser les nuisances et améliorer la qualité des cuirs et peaux et l'analyser les Organisations Profes-

sionnels du secteur des Tanneries et de proposition des mesures de renforcement de capacité. Les participations ont posé des questions d'éclaircissement et apporté des contributions. A l'issue des travaux les participants ont fait les recommandations suivantes: de développer les procédés des produits et actions de formation pour diminuer la durée de tannage de 7 à 1 jour; d'améliorer les conditions de travail des tanneurs; de faire évoluer la demande de cuir tanné en proposant au maroquinier un cuir de qualité et de leur fournir un cuir teinté et fini; de faire évoluer la demande d'articles de maroquinerie en cuir (artisanaux et modernes) l'octroi de nouveaux sites pour l'implantation des tanneries, répondant aux critères environnementaux; appuyer au développement du travail de la laine, créer deux unités de teinture finissage de cuir tanné à N'Djaména et à Abéché; l'aménagement des unités de tannage artisanal répondant aux normes environnementales; implication forte de l'ATFC et autres OP dans le développement de la filière cuir et peau; encourager la création des coopératives et ou GIE, accorder des microcrédits aux acteurs de la filière.

LA PRÉPARATION DE LA FÊTE NATIONALE DES TRANSHUMANTS AU TCHAD

Par le décret N° 752/PR/PM/MERA/2010 signé du Président de la République à la date du XXXX, il est institué une Fête Nationale des Transhumants au Tchad. Cette fête a pour objet de constituer une occasion de rencontres et d'échanges entre les acteurs de la transhumance en vue de recevoir le message de paix, de cohésion et d'harmonies des hautes Autorités du pays. Ce décret répond à la demande des éleveurs transhumants qui au Séminaire National « Enjeux et défis du développement pastoral au Tchad » tenue à N'Djaména en 2005 avait sollicité dans l'une de leur recommandation à l'endroit du gouvernement l'institution d'une fête nationale des transhumants à l'instar des pays de la sous région. La FENAT sera à n'en point douter un grand moment de réjouissance de ces communautés et surtout une occasion de découvrir la richesse culturelle et le savoir faire de ces communautés souvent méconnus du public tchadien. La première édition prévue pour se tenir à Harze-Djambo entre Août-septembre 2011 est en préparation. Une commission chargée d'organiser les festivités a été mises sur pied et œuvre d'arrache pied pour la réussite de l'événement. Plus de trois mille (3 000) invités composés des éleveurs, des Responsables techniques, administratifs et politiques, des représentants de la société civile et des Autorités coutumières sont attendus.



LE CASSET PREND LA PAROLE AU COLLOQUE NATIONAL SUR LE PASTORALISME

Une rencontre de concertation entre les membres et les responsables de PAFIB s'est tenue le 21 février dans les locaux du projet. Il a été débattu de la contribution de collectif au colloque national sur le pastoralisme. Les membres du collectif remarquent qu'ils ont été informés tardivement de la tenue du colloque et pensent que le délai imparti pour la préparation d'une communication est court. A ce sujet, le projet s'est dit prêt à négocier auprès des organisateurs du Forum qu'un délai supplémentaire soit accordé au CASSET afin de finaliser la communication. Pour les responsables du projet, le colloque national est « l'occasion pour le CASSET de marquer sa position comme acteurs privilégiés dans la recherche des solutions aux problèmes qui minent le développement de l'élevage pastoral au Tchad ». Les discussions ont porté ensuite sur le contenu de la communication du collectif. Le PAFIB se dit prêt à apporter son appui technique pour la préparation de l'exposé. Ils se réservent par conséquent le droit de discuter des modalités de leur participation avec leur base avant de se prononcer.



LE SECOND ET LE TROISIEME COMITÉ DE SUIVI OPÉRATIONNEL.

Le troisième Comité de Suivi Opérationnel (CSO) du projet PAFIB s'est tenu le 03 février 2011 dans la salle de réunion de cellule ACTION. Le CSO se réunit tous les trimestres pour faire le point sur l'état d'avancement des activités programmées pour être réalisées et examiner les activités programmées pour le prochain trimestre. Il a en outre pour mandat de suivre et examiner les aspects techniques administratifs et financiers du projet. Dix-neuf (19) participants venus du Ministère de l'Élevage et Ressources Animales, du Ministère de l'Économie et du Plan, de la cellule ACTION/FED, de la Délégation de l'Union Européenne, ont assisté à cette seconde session. Les participants ont tablé sur trois points inscrits à l'ordre de jour. Il s'agit du suivi des recommandations du premier CSO, du bilan des activités du projet et programmation du prochain trimestre, contraintes et difficultés rencontrées. Le coordinateur du

projet a présenté les différents points inscrits à l'ordre de jour qui ont été par la suite discutés en plénière. A l'issue de la séance une synthèse des échanges sous forme de recommandation a été réalisée. Le troisième CSO s'est tenu le 03 mai 2011. Quatre points étaient à l'ordre du jour: la mise en œuvre des recommandations du 1^{er} CSO ; le bilan des activités du trimestre ; le cadre logique du projet ; les difficultés rencontrées ; La programmation des activités pour le prochain trimestre. Quatre recommandations ont été faites au projet, il s'agit de: réaliser une note sur le processus de pérennisation et d'appropriation des activités; finaliser la révision des IOV avec la DSA; finaliser une mission conjointe avec le Projet d'hydraulique villageoise 9^{ème} FED et le ME sur les sites de points situés dans la zone de socle; reformuler l'appui aux organes qui serait plus un apport plus général mais ça soit le MERA qui assure la redynamisation des organes.

LES PROPOSITIONS DES ONG POUR LE RENFORCEMENT DES OP 7

L'évaluation des offres des ONG faisant suite à l'appel à proposition lancé en décembre 2010 par le PAFIB a débuté le 14 avril 2011. En effet, le PAFIB a lancé un appel à proposition en vue de recruter des ONG qui auront en charge l'aide aux Organisations Professionnelles de la filière Élevage au Tchad. L'appel à proposition concerne quatre (4) lots. Les lots 1, 2 et 3 concernent le renforcement organisationnel et technique, financier/comptable de la gouvernance des organisations formelles aux différents niveaux des familles professionnelles d'éleveurs, bouchers, de commerçants de bétail et de tanneurs. Pour le lot quatre, il s'agit d'appui au niveau national dans le renforcement de connaissances des textes réglementaires et de leurs droits (notamment en matière de commerce, d'utilisation du foncier, de prélèvement de taxes, et d'autres thèmes en réponse à la demande des professionnels de la filière élevage). Sept (7) propositions ont été enregistrées à la date limite de dépôt des dossiers le 31 mars 2011 concernant les quatre lots de l'appel à proposition. Nous vous ferons un large écho dans notre prochaine publication.

Suite recommandations du colloque sur le pastoralisme

Tout mettre en œuvre pour garantir l'accès des pasteurs aux services de base (santé, éducation et scolarisation), à l'information et d'assurer leur sécurité et celle de leurs troupeaux;
Créer des marchés de bétail afin de réduire les frais divers et de tirer meilleur profit des ventes de bétail;
Créer des conditions pour améliorer le transport et la transformation des produits d'élevage;
Créer un fond pour la pérennisation des points d'eau;
Créer un fond de sécurisation des pasteurs en cas de calamités naturelles;
Favoriser les débats dans les langues locales pour une pleine participation des pasteurs;
Réfléchir à de nouveaux financements innovants dans les domaines de changements climatiques en rapport avec le pastoralisme;
Contribuer à la modernisation du pastoralisme par l'utilisation des nouvelles technologies (GPS, télédétection, téléphone mobile, radio sans pile, etc.);
Subventionner les sous-produits agricoles aux pasteurs;

Aux partenaires

Accompagner le gouvernement sur le plan technique et financier dans la mise en œuvre des actions favorisant la mobilité pastorale;
Accompagner le gouvernement sur le plan technique et financier dans le renforcement des capacités des pasteurs, pour leur permettre de mieux être représentés et défendre leurs intérêts;
Veillez à associer les pasteurs à toutes les concertations préalables aux prises de décisions.

L'AMÉNAGEMENT DU POSTE DE SORTIE À NGUÉLI DEVIENT PROBLÉMATIQUE : UN CASSE-TÊTE POUR LE SYNDICAT DES COMMERÇANTS DE BÉTAIL, LA MAIRIE

Il s'est tenu au mois de mars une concertation entre les leaders des deux Syndicats Nationaux des Eleveurs Commerçants et Bergers de Bétail au Tchad et l'équipe de PAFIB le 24 février 2010 dans les bureaux du projet. La rencontre avait pour objectif d'arrêter la conduite à tenir face à la difficulté que rencontre l'équipe du projet pour identifier un site pour la réalisation des aménagements au poste de sortie de bétail à Nguéli pour servir de lieu de stationnement des animaux avant le passage du pont.

Les missions conjointes PAFIB et représentants de commerçants qui se sont rendues sur le terrain ont constaté une saturation au niveau de Nguéli, la quasi totalité des parcelles sont occupées. Malgré les négociations entreprises au niveau des autorités administratives et traditionnelles de Nguéli, il a été difficile, voire impossible, d'obtenir un site pour abriter ces aménagements que

le PAFIB entend réaliser. Le projet a fait comprendre aux commerçants que le délai imparti pour identifier un site et obtenir un titre attribution y afférant, conditions principales pour envisager l'aménagement s'approche alors quelles sont les conduites à tenir face à cette situation? Il est ressorti au cours des débats deux propositions: le gel de la construction du poste à Guéli ou le déplacement le site ailleurs. En conclusion les leaders du Syndicat National des Eleveurs, Commerçants et Bergers de Bétail au Tchad ont souligné que Nguéli représente à leurs yeux, un point important de sortie de bétail qui mérite être aménagé et ont demandé un délai supplémentaire d'une semaine pour organiser de larges concertations avec leur membre et les Autorités avant de d'arrêter une position définitive sur ce sujet.

ATELIER CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA COMMERCIALISATION DU BÉTAIL

Un atelier de restitution de l'étude «évaluation du cadre réglementaire régissant la commercialisation du bétail au Tchad», commanditée par le PAFIB s'est tenu le lundi 28 mars 2011 dans la salle de réunion de la cellule permanente à N'Djaména. L'atelier a réuni les représentants des services publics, des représentants des organisations des éleveurs, des commerçants et des bouchers, ainsi que différents projets et institutions. L'étude a été menée par Dr Nicolas Denormandie, consultant international, Mr Dogossou Dogo Issac et Mr Kabé Zoua Djourba, experts nationaux du Ministère de l'élevage et des Ressources Animales. L'étude a révélé des contraintes inhérentes au cadre législatifs réglementaire régissant la commercialisation du bétail au Tchad. Il s'agit de : la lenteur du processus d'élaboration des lois ou des textes d'application; les textes vétustes ou confus, non cohérents avec les textes préexistants ou les réalités du terrain; les textes ne répondant pas aux normes internationales; l'absence de services rendus aux éleveurs, commerçants, exportateurs; l'implication de tous les acteurs dans le processus de l'élaboration des lois. Les participants ont formulé à l'issue des travaux, neuf(9) recommandations à l'endroit du projet et du MERA.

Recommandations des participants

1. Assurer une meilleure communication de la législation à l'intérieur de ses services centraux et déconcentrés et aux bénéficiaires
2. Consulter l'ensemble des bénéficiaires par le biais de leurs représentants dans le processus d'élaboration des textes;
3. Soutenir et superviser le projet de création d'une cellule d'Action juridique;
4. Réactiver le CESPEL qui est sous la présidence de l'Inspection Générale Ministère de l'Elevage et ;
5. Initier une réglementation pour l'utilisation d'un guichet unique sur un nombre limité de postes de dédouanement et sortie regroupés,
6. Faire aboutir le projet de loi créant le FONADEL ainsi que les textes d'application garantissant une grille de répartition des recettes équitables au bénéfice de tous les acteurs de l'élevage;
7. Développer le tissu organisationnel des organisations professionnelles de la base au sommet une meilleure représentativité et légitimité au niveau national;
8. Mettre en place un comité de suivi du secteur de la commercialisation en vue de lutter contre les tracasseries.

LA RENCONTRE NATIONALE DES OP DU SECTEUR ÉLEVAGE EN PRÉPARATION

Une rencontre nationale inter OP du secteur élevage se déroulera à N'Djaména à la première quinzaine de Juin. Les OP issues des 22 Délégations Régionales de l'Elevage prendront part à cet atelier. Une centaine de participants est attendue à cet atelier, il s'agit des organisations des éleveurs, des commerçants de bétail ; des bouchers; des tanneurs et les délégués régionaux. Une mission de préparation a sillonné XX région, une liste des participants est déjà en préparation. Les objectifs assignés à la rencontre sont les suivants : permettre aux OP de la filière des différentes régions de se connaître, discuter et réfléchir ensemble sur leur vision et les conditions de leur viabilité ; présenter et discuter les recommandations du colloque sur le pastoralisme au Tchad tenu du 1er au 3 mars 2011 à N'Djaména ; définir les principes généraux et les mesures pratiques à mettre en œuvre pour une représentation des OP au niveau des instances nationales (plateforme, CESPEL etc.) ; engager la réflexion sur la place des OP dans la gestion des

marchés à bétail ; favoriser la construction d'une réflexion en termes de vision collective face aux opportunités et contraintes actuelles. Nous vous ferons largement un écho dans notre prochain numéro.

Directeur de Publication :

MAHAMAT AHMAT ADERAHMAN

Rédaction :

Equipe de PAFIB

Distribution gratuite

Ce bulletin est réalisé avec l'appui de l'Union Européenne, principal partenaire du Tchad en matière de développement.